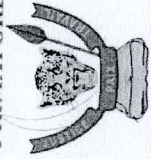


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 157/2023

AU CABINET MAZARS

Après avoir reçu le contrat du marché n° 7340/INTERV-GOUV/BCECO/DG/DPM/EMN/2022/PI, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-cinq mille deux cent soixante-un (USD 35 261) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent quarante-six, quatre-vingt-deux centimes (USD 246,82).

Fait à Kinshasa, le 07/09/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier a.i

Raymond M L YUMBA
Directeur Général a.i

